

**Compte rendu de la réunion
du Comité de santé et sécurité
tenue à Québec le 8 décembre 2015
Siège social- salle 102**

Représentants patronaux :

Amélie De Ladurantaye (représentante)
Claude Rhéaume
Yola Dubé (absente)

Représentants syndicaux :

Sylvain Beaulieu (représentant)
Julien Aubry
Daniel Guay
Félix Lapointe (absent)
Sylvain Lanouette
Sébastien Bourdua

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté avec l'ajout au point *Varia* :

- Pause sécurité.

2. Suivis de la dernière rencontre

- ***Suivi visites préventives Palais de justice de Québec / Palais de justice de Montréal / Établissement de détention Leclerc***

Palais de justice de Québec : la douche oculaire de la salle mécanique sera installée la semaine prochaine.

Palais de justice de Montréal : Aucun autre élément n'a été corrigé depuis le dernier comité. Les lacunes restantes constituent des projets de plus grande envergure et ont été inclus au PIMMO. La partie syndicale mentionne qu'il serait pertinent de faire installer les crinolines sur les échelles et d'identifier les élingues assez rapidement. Des vérifications seront effectuées à ce sujet.

Établissement de détention Leclerc : Toutes les lacunes observées ont été corrigées. Il ne reste qu'à effectuer la réparation sur le palan qui a été cadenassé en attendant le tout.

- ***Vêtements arc flash***

La partie syndicale a rencontré un fournisseur qui offre des chandails à manches longues et courtes avec un niveau de protection 2 contre les arcs électriques. Le coût pour ces chandails se situe entre 80 \$ et 90 \$. La partie syndicale souhaiterait que ces chandails soient disponibles et fassent partie du choix des sept morceaux prévus à la politique vestimentaire pour les employés du groupe 2. L'information sera soumise à la Direction Coordination et Soutien en gestion des immeubles.

La partie patronale s'interroge sur le besoin réel de manteaux pourvus de protection contre les arcs électriques. La partie syndicale est en accord avec le fait que le besoin n'est pas universel. Elle va se pencher sur le dossier et transmettre ses recommandations sur le sujet.

- **Semaine SST – statistiques nombre de visites**

Nous constatons une baisse importante des visites comparativement aux années précédentes. Il y a eu moins d'une centaine de visites sur l'intranet lors de la semaine SST 2015. Par ailleurs, un problème au niveau informatique a pu avoir un effet sur le nombre réel de visites. Par contre, il y a eu près de 200 inscriptions pour la vaccination antigrippale.

- **SIMDUT versus SGH**

La partie patronale avise que la Société est en processus d'achat pour une formation en ligne qui ferait un rappel sur le SIMDUT et introduirait le nouveau «système général harmonisé».

3. **Accidents et incidents**

Il y a eu 9 incidents depuis le dernier comité du 30 septembre 2015. En voici un plus marquant :

- Lors de la manipulation de poteaux avec un collègue, deux poteaux se sont frappés ensemble et le doigt de l'employé est resté coincé entre eux;
- **Relevés de condition dangereuse** : Deux relevés nous ont été soumis, dont un qui avait déjà été mentionné lors d'un comité antérieur (mécanisme de levée de drapeau). Pour ce qui est de l'autre relevé, il s'agit d'une problématique liée aux installations récemment effectuées dans la salle électrique du H et J. Les ventilateurs d'alimentation et d'évacuation ont été installés au-dessus des transformateurs, ce qui est très risqué pour l'employé qui doit effectuer l'entretien des ventilateurs. Un suivi auprès des personnes concernées sera effectué par la partie patronale pour les deux relevés.

4. **Bruit 445 Saint-Gabriel – Résultats des relevés**

On remarque que les résultats sont inférieurs à la limite légale. Par ailleurs, à cause du dégagement des plafonds, le son semble amplifié. Il serait intéressant d'apporter certaines modifications afin de réduire le bruit tant en terme de logistique, mais aussi tenter de conscientiser les gens face au bruit qu'ils peuvent faire à leur poste de travail. La partie patronale mentionne que pour les prochains échantillonnages, une autorisation préalable sera nécessaire.

5. **Coût des lésions professionnelles**

La partie syndicale fait état des statistiques régionales en matière de lésions professionnelles. Certains résultats se rapprochent de ceux observés à la Société.

6. **Protocole de retour au travail**

À la Société, plusieurs mesures différentes sont prises afin de faciliter le retour au travail. Par ailleurs, il n'existe pas de méthode préétablie, car chaque cas est différent, ce qui implique l'analyse de la situation. Plusieurs intervenants peuvent être impliqués, par

exemple, le gestionnaire immédiat, la Direction ressources humaines, les collègues etc. La partie syndicale propose un soutien supplémentaire aux gestionnaires immédiats par une formation sur la gestion du retour au travail, après une longue absence.

7. Formations SST en ligne

Plusieurs formations en ligne seront disponibles sous peu, entre autres une en lien avec l'introduction du «Système général harmonisé» qui vient bonifier le SIMDUT déjà existant. La partie syndicale propose qu'on y inclue des formations sur l'aspect de la santé mentale (ex. : gestion de conflit).

8. Tests de génératrices

Un rappel concernant les procédures établies lors de tests de génératrices est fait au comité. Il est important d'assurer une bonne communication entre les intervenants lors de ces tests. Un rappel aux gestionnaires concernés sera aussi effectué par la partie patronale.

9. Varia

- La partie syndicale propose qu'une pause SST soit tenue à intervalle régulier dans les services entretien et réparation afin de discuter de problématiques observées sur les lieux de travail. La partie patronale vérifiera auprès des chefs de service entretien et réparation, s'il était possible de tenir ce genre de rencontre et si tel est le cas, à quelle fréquence.

10. Prochaine rencontre

Le prochain comité devrait avoir lieu le 2 février 2016 au Complexe Scientifique. Une visite préventive se déroulera juste avant.